

radiations, dans le cas des troubles mentaux, était supérieur dans les hôpitaux généraux à celui des établissements psychiatriques. En 1984-1985, les hôpitaux généraux ont déclaré 158 399 cas de maladie mentale, tandis que les établissements psychiatriques faisaient état de 36 185 cas de ce genre. Selon les radiations enregistrées, les trois diagnostics les plus courants dans les hôpitaux généraux étaient les troubles névrotiques, les psychoses affectives et le syndrome de dépendance alcoolique, alors que dans les établissements psychiatriques, la schizophrénie, les psychoses affectives et les troubles de la personnalité prédominaient.

La cardiopathie a été la cause d'un décès sur trois en 1987. Au cours de la dernière décennie, le taux de mortalité attribuable aux maladies de cœur a régressé peu à peu. L'Enquête santé Canada révèle qu'environ 800 000 Canadiens ont eu des problèmes cardiaques en 1979; plus de la moitié de ces personnes étaient en âge de travailler. On a estimé que les maladies de cœur ont contraint 300 000 personnes à restreindre leurs activités quotidiennes et plus de 100 000 personnes à subir des journées d'invalidité. Plus de 150 000 patients ayant quitté l'hôpital en 1984-1985 y avaient été traités pour une cardiopathie quelconque.

Le cancer a été la cause de plus d'un décès sur quatre en 1987; 35 % des cancéreux morts de cette maladie appartenaient au groupe des personnes en âge de travailler ou à un groupe d'âge plus jeune. Pendant la décennie précédente, le taux de mortalité attribuable au cancer a progressivement augmenté, surtout à la suite d'une hausse de 50 % des décès attribuables au cancer de l'appareil respiratoire. Plus de 237 570 patients traités pour un cancer actif ou présumé ont quitté l'hôpital en 1984-1985.

Les maladies respiratoires, quant à elles, ont montré une tendance assez stable dans l'ensemble, compte tenu d'une légère augmentation proportionnelle à l'accroissement de la population. Ces maladies frappent à tout âge, bien que 78 % des cas mortels se produisent chez les personnes âgées de plus de 65 ans. Le séjour moyen à l'hôpital pour cette catégorie de maladies s'établit à sept ou huit journées.

Les manifestations cérébro-vasculaires (attaques), pour ce qui est des cas mortels, sont nettement plus fréquentes chez les personnes d'âge avancé, puisqu'il ne s'en produit que 15 % chez les personnes âgées de moins de 65 ans. Plus d'hommes que de femmes sont admis à l'hôpital à la suite d'une attaque, mais le nombre de journées d'hospitalisation des femmes souffrant d'une attaque dépasse de plus de 30 % celui des hommes.

Accidents et actes de violence. Les blessures accidentelles, les empoisonnements, les suicides et les voies de fait ont été à l'origine de 14 001 décès en 1984, et de 366 417 séjours dans les hôpitaux généraux. Parmi ces personnes décédées, 70 % étaient des hommes, et 30 %, des femmes; parmi les personnes ayant reçu leur congé, 57 % étaient des hommes, et 43 %, des femmes. Toutefois, le séjour hospitalier qu'effectuaient les femmes (16 jours) était plus long que celui des hommes (11 jours), ce qui a entraîné le recours à 2 565 574 journées d'hospitalisation pour les femmes et à 2 275 221 journées pour les hommes.

Les problèmes reliés à l'alcoolisme constituent un aspect social et sanitaire important de notre société. En 1984-1985, le nombre de personnes qui ont quitté les établissements psychiatriques et les hôpitaux généraux après avoir reçu le diagnostic initial du syndrome de dépendance alcoolique et des psychoses alcooliques était de 24 361, ce qui représentait 570 342 journées d'hospitalisation. En 1972, on a déclaré 35 326 départs, qui correspondaient à 794 891 journées d'hospitalisation. Du nombre de départs enregistrés en 1984-1985, 88 % se rapportaient à des hommes, et 12 %, à des femmes; l'âge médian se situait respectivement à 47 et 45 ans.

Maladies à déclaration obligatoire. Il s'agit des maladies transmissibles que les médecins sont tenus par la loi de signaler, afin que le responsable de la santé publique sache qu'il y a risque d'épidémie, et qu'en l'occurrence, il puisse adopter des programmes efficaces d'hygiène publique, tels que l'immunisation. Les données à ce sujet représentent des cas et non des individus. Le nombre de cas déclarés de tuberculose a continué de décroître au cours des années 1970 et 1980. Le taux d'incidence a diminué de plus de la moitié, étant passé de 21,2 cas pour 100 000 personnes en 1971 à 7,7 cas pour 100 000 personnes en 1987. Le vaccin contre la rougeole est utilisé au Canada depuis le milieu des années 1960. Depuis le début des années 1980, les provinces accordent une grande priorité à l'élimination de la rougeole par le biais de programmes d'immunisation et de sensibilisation. Le taux de cas déclarés de rougeole a fortement diminué au début des années 1980, étant passé de 57,7 pour 100 000 habitants en 1980 à 3,8 cas pour 100 000 habitants en 1983. L'augmentation de ce taux, observée en 1986, pourrait signifier qu'un certain nombre d'enfants ne sont pas immunisés adéquatement (*Canada Diseases Weekly Report*, volume 13-6, février 1987). Au chapitre des maladies transmises sexuellement, le taux d'infections gonococciques déclarées a diminué de 1981 à 1987, étant passé de 231,4 cas pour 100 000 habitants à 109 cas pour